

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RODEREN
SEANCE DU 11 MAI 2026**

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe KIPPELEN, Maire.

Date de la convocation :	Présents : Mmes et MM.
29 avril 2026	Béatrice TESTUD, Marc WILLEMAN, Fanny WEIGEL,
Date d'affichage :	Anatole FUCHS, Doris WOLFERSPERGER, Sylvie
30 avril 2026	GERTHOFFER, Jocelyne SOURD, Stéphanie HALLER, Xavier
	SCHEIDECKER, Julien BRANCART, Milène SIMUNOVIC,
	Jérémy HUEBER, Pitchou NGOMBI, Maxime JENN.
Nombre de membres : 15	
En exercice : 15	
Suffrages exprimés : 15	Excusé(s) :
Votes Pour : 14	Xavier SCHEIDECKER
Votes Contre : 0	Procuration(s) :
Abstentions : 01	Julien BRANCART jusqu'à
	21h20

DEL20260511_008

Objet de la délibération : Attribution du marché des travaux de restauration du clocher de l'Eglise.

Monsieur le Maire, rappelle les grandes lignes des travaux de restauration du clocher et de la façade principale de l'Eglise Saint-Laurent, le déroulement des opérations pour la préparation, le lancement de la consultation et le dépouillement des offres dans le cadre d'une consultation en procédure adaptée. L'avis de consultation et le dossier ont été déposés le 29 janvier 2026 sur le site de l'AMHR (Association des Maires du Haut-Rhin), ainsi qu'un avis de publication dans le journal l'Alsace. Les entreprises pouvaient candidater jusqu'au 27 février 2026.

Les travaux comprennent 4 lots :

- Lot 1 Echafaudage,
- Lot 2 Maçonnerie – Pierre de taille,
- Lot 3 Charpente – couverture,
- Lot 4 Peinture des cadrans d'horloge.

Quinze entreprises ont répondu et ont fourni les documents administratifs et techniques demandés. La commission de jugement des offres a étudié l'analyse financière et technique établie par Monsieur Jean-Luc ISNER, Maître d'œuvre, selon les critères du règlement de consultation. Le dossier de travaux a également été exposé au Président du Conseil de Fabrique et à ses membres.

21h20 : Monsieur Xavier SCHEIDECKER rejoint l'assemblée.

Sur proposition de la commission de jugement des offres et selon les critères du règlement de consultation, le Conseil Municipal, en tenant compte des explications fournies, à l'unanimité, décide,

- **d'attribuer le marché des travaux de restauration du clocher et de la façade principale de l'Eglise aux entreprises ayant faites les meilleurs offres,**

Lot 1 : Echafaudage	65 711,51 € HT	HUSSOR ERECTA - 68650 LAPOUTROIE
Lot 2 : Maçonnerie - Pierre de taille	102 927,00 € HT	SCHERBERICH MH - 68800 COLMAR
Lot 3 : Charpente - Couverture	62 520,10 € HT	BILZ - 67600 SELESTAT
Lot 4 : Peinture cadrans d'horloge	8 355,00 € HT	ESCHLIMANN - 67150 ERSTEIN

- de confier les travaux de pose, dépose et réglage de l'horloge à la société BODET de Schiltigheim pour un montant de 2 698,00 € HT ;
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces afférentes à la présente décision.

Roderen, le 12/05/2026

Le Maire, Christophe KIPPELEN

Doris WOLFERSPERGER, Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 15/05/2026
et publication ou notification du 15/05/2026